

Dernièrement, les accidents se multiplient sur les passages cloutés

# Les experts ont des idées pour améliorer la sécurité des piétons

**CIRCULATION** La moitié des passages pour piétons de Suisse ne sont pas aux normes. Le parlementaire fribourgeois Matthias Aebischer veut obliger les autorités à réagir, avec un texte qui sera débattu au Parlement. Ailleurs, les projets fleurissent.

Marie Maurisse  
marie.maurisse@edipresse.ch

Depuis un mois, les accidents de piétons se multiplient sur les routes suisses. Avant-hier, deux femmes ont été fauchées par des voitures en traversant sur les bandes jaunes dans le canton de Saint-Gall. Pour mettre fin à cette série noire, Matthias Aebischer, conseiller national socialiste, présentera la semaine prochaine deux textes de loi afin d'améliorer l'infrastructure des passages cloutés. D'abord, il veut obliger les communes, les cantons et la Confédération à veiller à la conformité des installations – un rappel à l'ordre, en quelque sorte.

L'autre idée, plus polémique, propose que les recettes des amendes liées à la circulation servent à rénover et remplacer les passages piétons qui ne seraient pas aux normes d'ici à fin 2018.

«Je viens de Schwarzenbuch (BE), explique le député. Pendant des années, personne n'a rien fait pour sécuriser un passage dangereux, jusqu'à ce qu'un gamin décède. Il a fallu ce grand malheur pour changer les choses. Moi j'aimerais que les syndicats réagissent avant!» La mesure sera débattue dès lundi prochain. Elle pourrait être intégrée à Via sicura, projet de la Confédération sur la sécurité routière. «En 2010, 270 piétons ont été grièvement blessés et 20 tués dans des accidents de la circulation. C'est beaucoup moins qu'il y a 30 ans, raconte Magali Dubois, chargée d'information au Bureau de prévention des accidents (BPA). Mais ces cinq dernières années, les chiffres stagnent». Et les experts sont formels: l'hiver est la pire période. Car la plupart ont lieu entre 17 et 18 h, entre chien et loup. Depuis début décembre, les drames se multiplient en

Suisse alémanique. Le 2, c'est une dame de 77 ans qui succombe à Hôri (ZH), après avoir été renversée. Le 4, une mère et ses deux filles sont bousculées à Gelterkinden (BL) et une ado-

lescente est gravement blessée à Rümmlang (ZH). Au total, plus de 20 accidents ont eu lieu en 15 jours.

Pourquoi cette hécatombe? L'explication est malheureusement simple: la

moitié des quelque 42 000 passages cloutés en Suisse ne sont pas aux normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports. Pour qu'un passage soit sécurisé, il doit

être bien éclairé, visible à 100 mètres et accessible aux personnes à mobilité réduite. Mais, comme le montrait également le TCS dans une étude récente, beaucoup de ces endroits sont sombres, cachés par un mur, ou particulièrement encaissés. Le pire passage piéton? Selon le TCS, c'est celui de la rue Pierre-Aeby, à Fribourg, où la peinture jaune est presque invisible pour le passant.

«**Traversée libre**»

Mais il ne sera peut-être pas nécessaire d'utiliser la coercition pour convaincre les communes, car certaines ont commencé à agir. Villars-sur-Glâne (FR) a ajouté des lampes éclairant les passages aux abords des écoles. A Thoune, une partie de la ville est en «traversée libre»: sans passages piétons, mais mieux aménagée, la rue est plus sûre. Neuchâtel a renforcé la signalisation avec un mar-



L'une des propositions, pour améliorer la sécurité des piétons, est de disposer les bandes jaunes des passages perpendiculairement aux véhicules, dont la première plus large, pour donner aux automobilistes l'impression qu'il s'agit d'un stop. Photomontage

## DES MARQUAGES INSOLITES

**INITIATIVES** Pour que les marcheurs ne risquent plus leur vie en changeant de trottoir, certains spécialistes évoquent d'autres alternatives, parfois loufoques. Le professeur zurichois Justus Dahinden, cité hier dans le *Tagess-Anzeiger*, voudrait ainsi changer le sens des raies, pour que celles-ci soient placées perpendiculairement aux véhicules. Cette astuce pourrait faire ralentir les conducteurs au moment d'arriver vers une grosse ligne horizontale, qui ressemble en réalité à une marque de «stop». «Il y a

beaucoup de psychologie dans le trafic», indique-t-il. Pour inciter les fous du volant à marquer l'arrêt, il pense même élargir la première bande à plus de 1,2 mètre, comme sur le photomontage ci-dessus. En plus d'être économique, la mesure pourrait faire baisser les accidents sur les clous.

**LED ou faisceaux**

Un designer coréen, Jae Min Lim, aimerait, lui, incurver les marquages pour s'adapter au trajet du piéton.

Ainsi, les enfants qui coupent la route seraient mieux protégés.

En France, les lignes blanches sont parfois éclairées de petites LED blanches. Le Suisse alémanique Hermann Burger veut, lui, faire briller l'asphalte grâce à des faisceaux surpuissants...

Mais d'après les experts, rien ne sert d'illuminer le sol. Ce qui compte, c'est que le passant soit remarqué de loin. Et pour ce faire, rien de mieux que les traditionnels réverbères. ●

« Il a fallu qu'un gamin décède pour changer les choses. Moi j'aimerais que les syndicats réagissent avant! »

**MATTHIAS AEBISCHER**  
Conseiller national bernois

quage rouge. En Valais, le Grand Conseil vient de voter l'installation de «Zebra-lux» pour illuminer ces zones.

«Il suffirait d'appliquer les normes existantes, remarque Moreno Volpi, porte-parole du TCS. Ce n'est pas compliqué et cela ferait immédiatement baisser les accidents». D'après lui, il suffirait de placer aux points dangereux un réverbère, un panneau de signalisation, ou d'améliorer la visibilité de la peinture. Des petits travaux qui se monteraient, selon Matthias Aebischer, à environ 200 millions de francs. «Ce budget serait plus que compensé en une année, car les accidents de piétons coûtent 250 millions par an».

**Collaboration Dominique Botti**

## Billag réclame à double des paiements de la redevance radio-TV

**REDEVANCE** La société chargée d'encaisser l'argent pour la SSR exige le paiement à double chez ceux qui oublient d'annoncer un déménagement. Les défenseurs des consommateurs demandent que la loi soit modifiée.

Les malheureux possesseurs d'un poste de radio ou de télévision qui oublient d'annoncer à Billag qu'ils ont quitté leur domicile sont priés de continuer à passer à la caisse. S'ils ne préviennent pas en bonne et due forme la société chargée de récolter l'argent pour la SSR, le compteur des contrôleurs continue en effet de tourner. Même si la redevance annuelle de 462 fr. 40 par an est déjà payée dans le nouveau ménage.

Par cette pratique, Billag exige l'encaissement à double. Et cela, malgré le fait que la loi radio-TV précise qu'il «n'est perçu qu'une seule redevance de réception par ménage».

C'est exactement ce qui est arrivé à Rafael Häcki. L'avocat et chargé de cours à l'Université de Berne a habité jusqu'en été 2005 à Lucerne. Ensuite, il a déménagé dans la maison de ses parents, qui paient déjà leurs factures Billag. En octobre 2009, il s'est pris un appartement en ville de Berne et s'est annoncé comme il se doit auprès de la société chargée de l'encaissement des redevances. «C'est là que le cirque a commencé», dit-il.

**2300 francs d'arriérés**

En guise de reconnaissance, Billag lui a en effet envoyé une facture pour 2005 à 2009, au motif qu'il n'avait pas formellement annoncé son départ de Lucerne. «J'ai pu prouver que j'ai habité durant cette période dans un ménage qui payait la redevance», raconte Rafael Häcki. Mais pour Billag, cela ne compte pas et elle continue d'exiger la redevance pour toute cette période. Total: presque 2300 francs.



Si vous déménagez, et oubliez de le dire à Billag, la facture sera double!

«Il y a régulièrement des cas où deux personnes d'un même ménage doivent payer la redevance radio-TV, car ils n'ont pas rempli leur devoir d'annonce ou de collaborer», dit le porte-parole

de Billag Jonny Kopp. L'obligation de collaborer implique que l'utilisateur radio-TV annonce chacun de ses départs ou changements d'adresse à Billag.

«Que cela puisse mener à des paiements à double alors que la redevance a toujours été payée comme il se doit est totalement incompréhensible», estime Sara Stalder, directrice de la Stiftung für Konsumentenschutz. «Il faut rapidement adapter la loi radio-TV pour changer cette situation indéfendable», explique-t-elle.

«**Attitude bureaucratique**»

Son collègue Mathieu Fleury, secrétaire général de la Fédération romande des consommateurs (FRC) va dans le même sens: «Et d'ici à ce que la loi soit changée, j'attends de Billag une attitude beaucoup moins bureaucratique.» D'autant qu'à l'époque actuelle, poursuit-il, on connaît de plus en plus de

changements d'appartement ou de familles.

Les politiciens se montrent également très critiques. «La manière de faire de Billag n'est pas correcte et ne correspond pas à la volonté du législateur», estime le conseiller national Ruedi Noser (PLR/ZH). Selon lui, Billag ne peut pas exiger la redevance a posteriori quand on peut prouver que l'on paie déjà pour un autre raccordement ailleurs.

«Ce dysfonctionnement doit être corrigé le plus vite possible», demande la conseillère nationale Natalie Rickli (UDC/ZH). La semaine prochaine, elle déposera une motion «Contre la double perception de la redevance par Billag». Son texte réclame une modification de la loi radio-TV. «Il ne sera alors plus possible de prélever une redevance pour un endroit dans lequel on ne vit plus.»

**Nadja Pastega,**  
**collaboration: Titus Plattner**